

Modification de l'arrivée sur le PR50 "Autour de la Costière"

L'arrivée du sentier a été modifiée à partir de la capitainerie afin d'éviter de longer la route départementale. Le sentier traverse dorénavant un lotissement en continuant tout droit après la capitainerie. Bien suivre le balisage. Cette modification est prise en compte dans le dernier topoguide "Le Gard à Pied" paru en mai 2019.

L'arrivée du sentier suit donc le tracé violet sur la carte ci-dessous.

Modification n°2019-01 du PDIPR du Gard et inscription sous maîtrise d'ouvrage départementale Commune de Bellegarde - PR50

